

**Quartet  
Santé**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024**



# ÉDITORIAL

**Angèle Malâtre-Lansac,  
Présidente**

L'essor des besoins de soins de santé mentale continue de peser sur une offre sous tension. Pour assurer à tous un accès précoce à des soins de proximité, de qualité et non stigmatisants, Quartet Santé inscrit son action en médecine de premiers recours, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Depuis 2021, l'association œuvre aux côtés de l'Institut Montaigne et du Centre hospitalier de Versailles à la mise en œuvre, en France, du modèle des soins collaboratifs à travers le projet SÉSAME (Soins d'Équipe en Santé Mentale), véritable échelon manquant entre médecine générale et psychiatrie. Les données de preuve de ce modèle existent depuis plus de 20 ans à l'international et montrent une très grande efficacité et qualité de la prise en charge ainsi qu'une forte satisfaction des patients comme des professionnels. En plaçant directement aux côtés de médecins généralistes des infirmiers "*care manager*" ainsi que des psychiatres en téléexpertise, et en équipant ces équipes de soins d'un logiciel dédié, le modèle SÉSAME transforme les pratiques sur le terrain et permet aux patients présentant les troubles de santé mentale les plus fréquents d'avoir une prise en charge rapide, personnalisée et multi-dimensionnelle. Il permet aussi une montée en compétence des professionnels, et notamment des médecins généralistes, sur la prise en charge de ces troubles.

Après deux années d'une phase pilote conduite avec succès dans les Yvelines, ce modèle innovant de prise en charge des troubles psychiques les plus fréquents en soins de premiers recours a reçu le soutien conjoint de l'Assurance maladie, du ministère de la santé et de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France dans le cadre de l'Article 51 pour l'étendre dans toute l'Île-de-France.

En 2024, SÉSAME a atteint son objectif de déploiement dans 5 départements franciliens, à travers 17 sites de soins primaires répartis sur 14 villes. Plus de 80 médecins généralistes sont engagés à nos côtés, accompagnés de 8 psychiatres (hospitaliers comme libéraux) et 8 infirmiers SÉSAME. Cette extension dans des contextes organisationnels et socio-économiques variés s'est faite dans de bonnes conditions et conformément aux données de la littérature internationale, suggérant la bonne reproductibilité du modèle ainsi que la soutenabilité du cadre de tarification testé par l'Assurance maladie. En une année, près de 900 patients ont bénéficié du suivi conjoint de leur médecin généraliste et de son binôme infirmier-psychiatre.

Pour porter ce développement, l'équipe s'est étoffée: nous avons accueilli trois nouveaux infirmiers, portant leur nombre à 8, et intégré la directrice et la directrice adjointe, jusqu'alors mises à disposition par l'Institut Montaigne. En 2024, Quartet Santé a pris son autonomie tout en continuant d'entretenir une collaboration étroite avec ses partenaires initiaux.

2024, c'est aussi une année de consolidation de la mesure d'impact, essentielle pour documenter les effets de SÉSAME sur les pratiques de soins et la prise en charge des patients. Cela s'est traduit par deux avancées importantes : les résultats préliminaires de la recherche en implémentation MOSAÏQUE et le lancement de la mission d'évaluation commanditée dans le cadre de l'Article 51, dont les résultats sont attendus en 2025 et 2026.

L'année 2024 marque ainsi la consolidation de notre action. L'engagement des professionnels de santé sur le terrain et la bonne marche du déploiement de SÉSAME confirment la pertinence du modèle de gradation des soins que nous portons comme la place majeure tenue par la médecine générale dans la construction des parcours de soins en santé mentale.

A sa manière, SÉSAME est un laboratoire et expérimente les modalités d'une coopération renforcée entre les soins primaires et les soins spécialisés, la ville et l'hôpital, le sanitaire, le social et le médico-social.

Je tiens à remercier très sincèrement les équipes ainsi que les professionnels de terrain avec lesquels nous bâtissons chaque jour ce nouveau modèle, le faisons grandir et avec lesquels nous pensons les conditions de son déploiement à plus large échelle.

La confiance des pouvoirs publics dans cette phase expérimentale que constitue l'Article 51 est une chance immense. La perspective qu'elle offre d'une généralisation de SÉSAME sur le territoire national nous honore et nous oblige.

Enfin, cette aventure serait impossible sans la générosité des mécènes, pionniers dans la transformation des soins de santé mentale en France, qui nous accompagnent, consolident nos ressources et nous aident à penser l'avenir.

2024 est une étape importante. Les prochaines années seront décisives tant pour faire la démonstration de la robustesse de SÉSAME et de sa pertinence dans un contexte de développement que pour préparer l'avenir et la généralisation que nous appelons de nos vœux.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Troubles psychiques fréquents</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Quartet Santé</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Les dates clés de 2024</b>	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>Nos actions sur le terrain</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>Rapport financier 2024</b>	<b>25</b>
<b>6</b>	<b>Gouvernance</b>	<b>30</b>
<b>7</b>	<b>Nos soutiens</b>	<b>32</b>

# TROUBLES PSYCHIQUES FRÉQUENTS

---



## Répondre à l'essor des besoins de soins

Par leur prévalence et leur retentissement individuel, sanitaire, social et économique, les troubles psychiatriques constituent un enjeu de santé publique majeur. Complexes et hétérogènes, ils touchent plus d'un Français sur cinq chaque année, connaissent un pic d'apparition entre 15 et 25 ans et sont associés à une mortalité prématurée. Parmi eux, les troubles mentaux fréquents, dont les troubles dépressifs et les troubles anxieux, représentent un fardeau important. Leurs symptômes peuvent être intenses et altèrent le fonctionnement et les activités des personnes qui en souffrent. Majoritairement pris en charge en médecine générale, ils restent difficiles à diagnostiquer et l'accès à des soins adaptés est non seulement tardif mais également notoirement insuffisant, ce qui majore le risque d'une évolution chronique comme d'un passage à l'acte suicidaire.

### **Le fardeau des troubles mentaux fréquents**

La dépression touche 15 à 20 % de la population sur la vie entière (Inserm, 2017) et constitue la première cause de morbidité et d'incapacité dans le monde. La prévalence des troubles anxieux est de 21 % en population générale sur la vie entière (HAS, 2007) et les troubles anxieux se situent au 6ème rang des maladies les plus invalidantes dans le monde.

La crise sanitaire a aggravé une situation déjà préoccupante, s'accompagnant d'un essor, persistant dans le temps, des troubles dépressifs et anxieux au sein de la population générale, associé à une hausse des troubles du sommeil et une augmentation des idées suicidaires (les femmes, les jeunes et les populations les plus précaires étant les catégories à en payer le plus lourd tribut).

Face à l'explosion des besoins de soins, la stigmatisation des troubles psychiques et les tensions pesant sur le système de santé constituent des freins à l'accès aux soins.

Relever le défi de l'accès aux soins de santé mentale pour tous exige une réflexion collective sur les pratiques professionnelles et les conditions de la nécessaire transformation de notre système de santé.

# QUARTET SANTÉ

---

Innover ensemble pour des soins de santé  
mentale de qualité



## NOTRE HISTOIRE

---

En 2018, Angèle Malâtre-Lansac, lauréate du *Harkness Fellowship* porté par le *Commonwealth Fund*, part aux États-Unis à la *Harvard Medical School* et à la *Rand Corporation* pour étudier l'organisation des soins primaires et leur intégration avec les soins de santé mentale. Elle y découvre le modèle du *collaborative care* dit des « soins collaboratifs », développé dans les années 90 par l'Université de Washington, qu'elle met en œuvre à son retour en France avec l'Institut Montaigne et le Centre hospitalier de Versailles. L'aventure de SÉSAME (Soins d'Équipe en Santé Mentale) démarre en 2020 autour de 17 médecins généralistes, 3 infirmiers et 3 psychiatres. En mai 2021, Angèle Malâtre-Lansac fonde l'association Quartet Santé, dont elle prend la présidence, pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de SÉSAME.

## NOTRE MÉTHODE

---

Quartet Santé travaille étroitement avec les acteurs de la médecine de ville dans une logique de coopération entre les acteurs du soin et de complémentarité entre les disciplines médicales et paramédicales.

Elle propose un accompagnement aux professionnels de santé s'appuyant sur un soutien technique, humain et opérationnel pour créer des parcours coordonnés de soins renforcés facilitant le dépistage précoce et une prise en charge de qualité des personnes présentant des troubles psychiques fréquents.

## NOTRE FORCE

---

Pour relever ces défis, Quartet Santé s'appuie sur les recommandations formulées par l'Organisation mondiale de la santé qui fait de la médecine générale le socle d'une prise en charge à la fois globale et non stigmatisante à même d'assurer un accès large aux soins de santé mentale.

Pour agir efficacement, Quartet Santé propose de repenser nos organisations comme nos pratiques professionnelles en s'inspirant des meilleures pratiques internationales. Elle fonde son action sur des soins et des stratégies ayant fait l'objet d'une forte validité scientifique.

## NOTRE AMBITION

---

Quartet Santé défend la construction d'une offre graduée de soins de santé mentale, fondée sur les preuves, s'appuyant sur une coopération renforcée entre l'ensemble des acteurs de la prise en charge (soins primaires, psychiatrie, acteurs sociaux). À ce titre, l'association Quartet Santé souhaite promouvoir des soins de qualité accessibles à tous, via un parcours coordonné de soins respectueux des préférences du patient et reconnaissant la santé mentale comme une composante essentielle de la santé.

## NOS MISSIONS

---

### ACCÈS AUX SOINS

Favoriser le dépistage et l'intervention précoces en santé mentale en médecine générale

### FORMATION - ACCOMPAGNEMENT

Développer les connaissances et les compétences des professionnels de santé



### MESURE D'IMPACT

Évaluer l'efficacité et l'acceptabilité des soins proposés

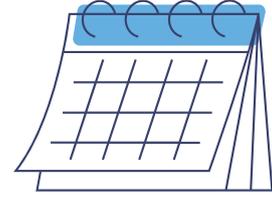
### VALORISATION

Promouvoir les savoirs développés par Quartet Santé avec les professionnels de santé

# LES DATES CLÉS DE 2024

---





## **JANVIER 2024**

Ouverture du centre de Paris

## **MARS 2024**

Début de l'Accélérateur du Philanthro-Lab

## **JUIN 2024**

- Cérémonie de clôture de l'Accélérateur du Philanthro-Lab
- Journée de l'Exercice Coordonné organisé par le magazine *Concours Pluripro*

## **JUILLET 2024**

Présentation des premiers résultats de MOSAIQUE au Congrès international ENMESH 2024 (*European Network for Mental Health Services Evaluation*)

## **SEPTEMBRE 2024**

Ouverture du centre de Suresnes

## **NOVEMBRE 2024**

- Organisation des premières Rencontres SÉSAME
- Ouverture du centre d'Aubervilliers, dernier centre de l'Article 51
- Journée nationale des Porteurs Article 51

## NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

---



# Accès aux soins : déploiement du modèle SÉSAME

## LE MODÈLE SÉSAME

Quartet Santé a déployé, aux côtés de l'Institut Montaigne et du Centre hospitalier de Versailles, le premier pilote français de « soins collaboratifs » avec l'ambition d'améliorer l'accès aux soins de santé mentale en médecine générale.

Baptisée SÉSAME (Soins d'Équipe en SANTé MEntale), cette expérimentation propose une aide aux médecins généralistes dans la prise en charge, chez l'adulte, des troubles psychiques les plus fréquents (trouble dépressif et/ou trouble anxieux).

SÉSAME vise à améliorer le repérage et la prise en charge des troubles psychiques les plus fréquents (troubles dépressifs et anxieux) chez l'adulte en médecine générale.

Ce modèle propose un parcours de soins qui repose sur :

- une équipe constituée autour des médecins généralistes avec un infirmier psychiatrique assurant le suivi et la prise en charge des patients et un psychiatre à distance qui supervise le travail de l'IDE et apporte un appui technique aux médecins généralistes
- une prise en charge globale et protocolisée reposant sur une approche populationnelle et le recours systématique à des échelles cliniques
- des traitements fondés sur les preuves et les préférences des patients revus autant que de besoin



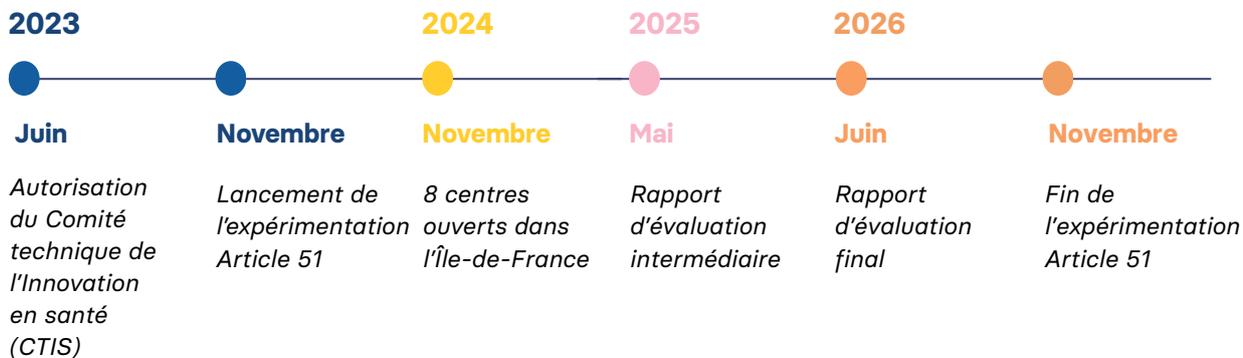
## DÉPLOIEMENT DU MODÈLE SÉSAME SOUS ARTICLE 51

Après une phase pilote dans le département des Yvelines entre septembre 2021 et octobre 2023, SÉSAME se déploie aujourd'hui en Île-de France auprès de près de 80 médecins généralistes avec le soutien de l'Assurance maladie.

- Période expérimentation Article 51 : Novembre 2023-Novembre 2026
- 8 binômes IDE-Psychiatres
- 84 médecins généralistes
- 14 villes
- 17 sites
- Sites mobilisés : centres de santé, maisons de santé pluriprofessionnelles, cabinets médicaux et centres de santé municipaux



## Calendrier de l'expérimentation Article 51



## Les chiffres de l'Article 51 en 2024

**896**  
PATIENTS  
SUIVIS

**1399**  
SÉQUENCES DE SOINS  
FACTURÉES

\*Entre novembre 2023 et décembre 2024

\*Avec un objectif de 874 patients suivis et 1362 séquences de soins facturées

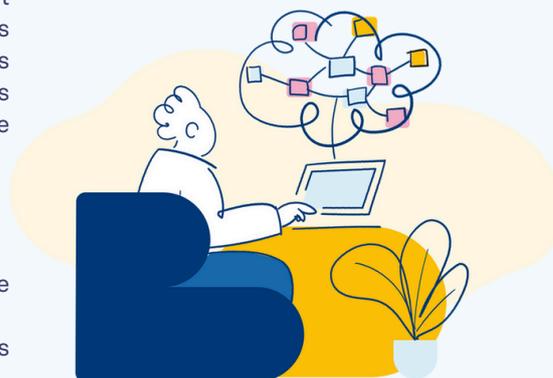


## LE LOGICIEL EQUARTET

Le logiciel eQuartet est l'outil développé par Quartet Santé créé spécifiquement pour le parcours de soins SÉSAME. Il est utilisé de manière quotidienne par les IDE SÉSAME pour la saisie de leurs dossiers, par les psychiatres SÉSAME lors de la revue de cas ainsi que par l'équipe projet.

Ses fonctions :

- Gestion de la file active pour les IDE SÉSAME
- Socle de la coopération pluriprofessionnelle entre IDE SÉSAME et psychiatres
- Pilier de la recherche et de l'évaluation (analyse des données cliniques)
- Pilotage de l'activité SÉSAME avec la remontée d'indicateurs
- Facturation des actes de soins



## Formation et accompagnement

La mise en œuvre et le succès de l'implémentation de SÉSAME nécessite de former au dispositif les professionnels de santé impliqués (infirmiers, médecins généralistes et psychiatres) et de coconstruire avec eux ces nouvelles pratiques collaboratives.

Des premiers outils de formation ont été formalisés lors de la phase pilote, à destination des médecins généralistes, des infirmiers et des psychiatres, élaborés avec l'aide du centre AIMS (*Advancing Integrated Mental health Solutions*) de l'Université de Washington.

L'arrivée de nouveaux professionnels de santé lors de la phase Article 51 a souligné l'importance de disposer d'un socle commun de connaissances, de compétences ainsi que de ressources cliniques ou méthodologiques à mobiliser lors de la prise en charge SÉSAME.



Pour relever ce défi, l'association Quartet Santé développe son action avec deux ambitions :

- Assurer l'animation médicale du collectif des professionnels de santé à travers la construction d'outils cliniques et de formation et l'accompagnement au changement des pratiques
- Développer une communauté de pratiques grâce aux échanges pluriprofessionnels et à l'apprentissage mutuel qui permettent de bâtir une culture professionnelle commune

### **Les temps d'échange pluriprofessionnels : socle de la pratique collaborative en santé mentale**

- Revue de cas hebdomadaire entre l'infirmier et le psychiatre
- Réunions mensuelles d'échanges de pratiques entre infirmiers SÉSAME
- Réunions cliniques entre les médecins généralistes et le binôme infirmier-psychiatre
- Réunions intersites entre l'équipe projet, les infirmiers et les psychiatres référents
- Réunions de travail entre psychiatres SÉSAME



# Recherche et mesure d'impact

L'évaluation et la mesure d'impact constituent un pilier des actions déployées. Elles ont pour ambition de documenter le parcours SÉSAME, d'améliorer le suivi des patients, de s'assurer de la pertinence des soins proposés et de concevoir de nouvelles modalités de prise en charge des patients et d'accompagnement des professionnels de santé.

## LA RECHERCHE MOSAIQUE

Le projet de recherche MOSAIQUE a pour ambition d'étudier l'acceptabilité, la faisabilité et la fidélité au modèle des « soins collaboratifs » ainsi que les leviers et les freins à l'implémentation de SÉSAME en France lors de la phase pilote dans les Yvelines (2020-2023).

Porté par un collectif pluridisciplinaire d'équipes de recherche, MOSAIQUE s'appuie sur une méthodologie mixte quantitative et qualitative.



### Recherche MOSAIQUE – Recherche en implémentation du projet SÉSAME (2020-2023)

- **Titre** : MOdèle de soins collaboratifs en SAnté mentale : une évaluation de l'Implémentation d'un pilote dans QUatrE maisons de santé, maison médicale ou cabinets de médecine générale
- **Promoteur** : Centre hospitalier de Versailles
- **Durée et financement** : Janvier 2022 à Janvier 2025 (GIRCI Île-de-France)
- **Équipe de recherche multidisciplinaire** : chercheurs santé publique, économie de la santé, praticiens et universitaires en médecine générale, soins infirmiers, psychiatres, psychologues, doctorants (médecine générale, psychiatrie, psychologie)
- **Deux populations** : professionnels de santé / patients



Les données recueillies ont été analysées en 2024 et les premières publications sont en cours de rédaction et de soumission.

### Les résultats préliminaires rendent compte de :

- La faisabilité et la bonne acceptabilité de SÉSAME auprès de l'ensemble des parties prenantes
- La fidélité au modèle original des « soins collaboratifs » qu'il s'agisse du profil des patients, de la durée du suivi ou de l'efficacité clinique

## LES DONNÉES MOSAÏQUE

### Données qualitatives : entretiens semi-directifs

Les entretiens ont été conduits en trois vagues, en mai 2022, mai 2023 et mai 2024 auprès des médecins généralistes, infirmiers, psychiatres et psychologues.

9 patients ont été également interrogés.

### Données quantitatives : enquêtes de satisfaction

- 4 vagues auprès des professionnels de santé
- Passation auprès des patients à la sortie de SÉSAME (121 répondants)

### Données quantitatives issues d'eQuartet

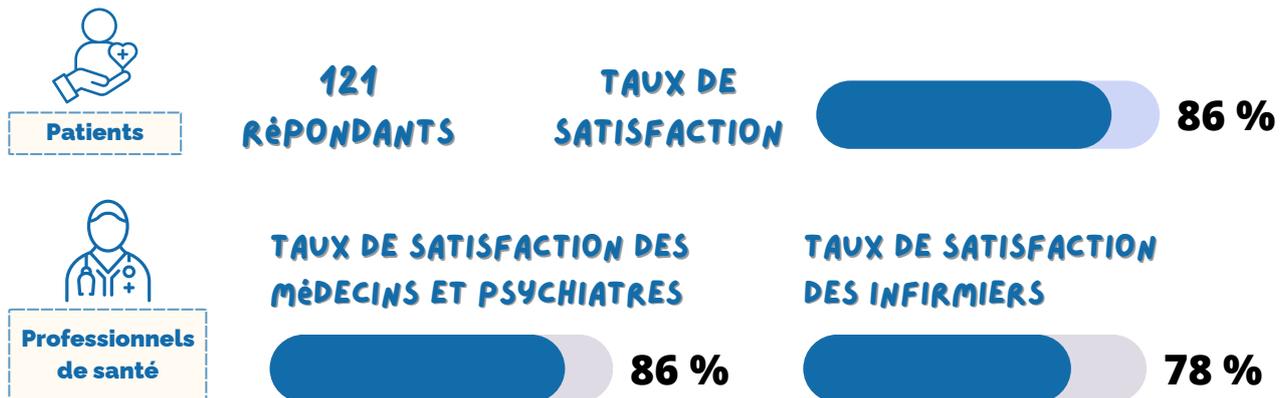
- 745 patients adressés, dont 608 ont bénéficié de soins SÉSAME
- 262 ont consenti à la recherche dont 220 ont bénéficié d'au moins 3 consultations ou plus avec l'infirmière

### Focus sur les questionnaires de satisfaction

Les professionnels de santé ont été interrogés à plusieurs reprises afin de mesurer l'évolution de leur perception et de leur expérience dans SÉSAME.

Les patients ont reçu un questionnaire de satisfaction par voie numérique à leur sortie du dispositif SÉSAME. 46% ont répondu.

Les données sont encore en cours d'analyse mais elles rendent compte d'un fort taux de satisfaction chez l'ensemble des parties prenantes. Dans le cas des professionnels de santé, les résultats présentés ci-dessous sont extraits de la dernière vague de passation du questionnaire en décembre 2023.



## Focus sur les données qualitatives

Les entretiens conduits avec les professionnels de santé et les patients ont été riches d'enseignements et ont permis de compléter l'approche par l'enquête quantitative de satisfaction.

### PATIENTS

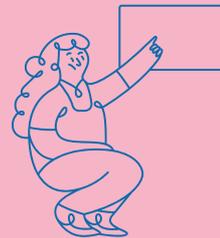
Ils apprécient :

- L'**accès aux soins facilité** et **non stigmatisant**
- La prise en compte de leurs **préférences**
- Leur **participation active** aux soins



### PSYCHIATRES

Ils saluent la **dynamique d'équipe** et la **qualité de la prise en charge** des patients.



Ils sont par ailleurs à l'aise avec l'expertise psychiatrique indirecte.

### GÉNÉRALISTES



SÉSAME offre :

- une **prise en charge rapide** des patients
- l'**appui expertal du psychiatre**
- une **charge mentale** et un **isolement diminués**

### INFIRMIERS



Les infirmiers estiment que SÉSAME permet d'**apporter le bon soin au bon moment** dans un **cadre non stigmatisant**.

La prise en charge globale du patient (approche sociale et sanitaire) est une force du modèle.

## ÉVALUATION ARTICLE 51

Dans le cadre de l'Article 51, l'Assurance maladie a commandité une évaluation effectuée par un cabinet externe. L'évaluation est pilotée par le cabinet Planète Publique. Les analyses quantitatives seront réalisées par le cabinet CEMKA.

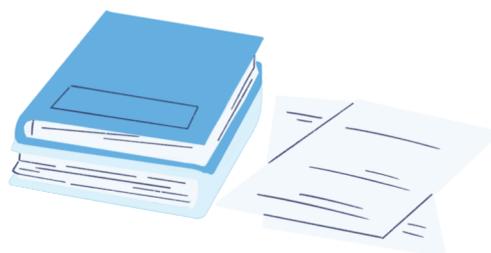
### JALONS DE L'ÉVALUATION ARTICLE 51



- Mai 2025 : remise du rapport intermédiaire d'évaluation
- Juin 2026 : remise du rapport final d'évaluation

### LES AXES D'ÉVALUATION

- Faisabilité, Effectivité, Implantation
- Faisabilité, Effectivité, Pertinence
- Efficacité du point de vue des usagers
- Efficacité du point de vue du système de soins
- Efficience
- Reproductibilité, Cohérence externe



### LES ÉTAPES FRANCHIES DE L'ÉVALUATION EN 2024

- **Mai 2024**  
Validation de la première note de cadrage par la cellule d'évaluation nationale
- **Juillet / Août 2024**  
Validation du protocole d'évaluation par la cellule d'évaluation nationale
- **Septembre 2024**  
Transmission des données issues du logiciel eQuartet à la Caisse nationale d'Assurance maladie pour les patients ayant été informés de l'analyse de leurs données dans le cadre de l'évaluation Article 51 et ne s'y étant pas opposés
- **Novembre 2024**  
Réunion de préparation en vue du lancement du recueil des données (documentaires, organisation des entretiens, diffusion des questionnaires) pour le rapport intermédiaire (prévu pour avril 2025)
- **Décembre 2024**  
Co-construction entre les IDE SÉSAME et l'équipe d'évaluation d'une grille de recueil des tâches afin de documenter sur une période donnée la nouvelle activité que représente le métier d'IDE SÉSAME

# Valorisation

SÉSAME repose sur une innovation organisationnelle qui s'appuie sur de nouvelles modalités d'exercice professionnel, qu'il s'agisse des infirmiers, des médecins généralistes ou des psychiatres.

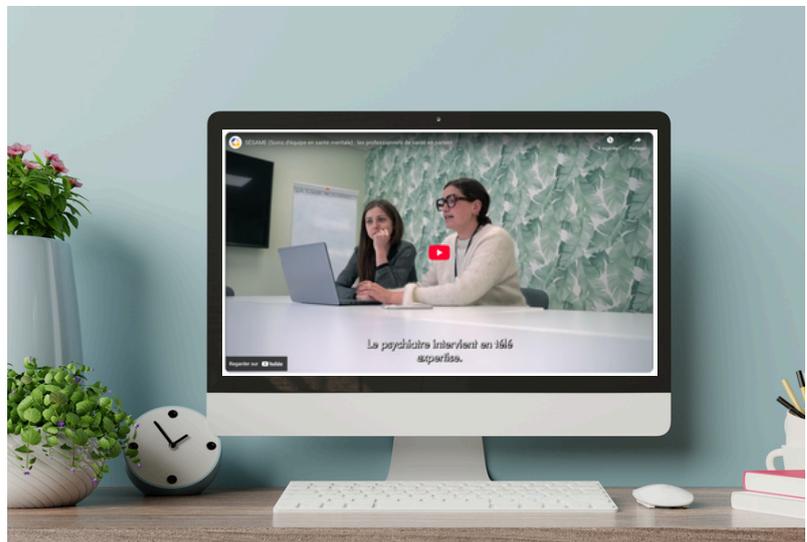
Informers et sensibiliser les acteurs de santé à ce modèle de soins et aux pratiques professionnelles qui l'accompagnent sont indispensables pour :

- faciliter l'adhésion des professionnels
- favoriser les collaborations avec les acteurs sanitaires, sociaux et territoriaux
- préparer le déploiement à plus large échelle de ce nouveau parcours de soins en santé mentale en soins primaires.

## OUTILS DE COMMUNICATION

L'année 2024 a été marquée par une refonte globale de la charte graphique de Quartet Santé et des outils de communication associés :

- Édition d'une nouvelle affiche pour les salles d'attente des cabinets médicaux
- Réalisation d'une brochure d'information à destination des patients
- Mise en ligne du site internet [www.quartesante.org](http://www.quartesante.org)
- Réalisation d'une vidéo institutionnelle offerte par Le Philanthro-Lab donnant la parole aux acteurs de terrain
- Initiation d'une présence sur le réseau professionnel [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/quartet-sante)



## LA PROMOTION DU MODÈLE SÉSAME

La promotion du modèle SÉSAME s'est faite également à travers la participation à des événements et conférences et à travers les relais médiatiques.

### CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS

Janvier 2024

- Cérémonie de clôture du Fonds Impact (Fondation Université Paris Cité)
- Colloque à la Fondation de France à l'occasion de la Journée des solitudes coorganisée par l'association Astrée

Avril 2024

- Webinaire FÉMASIF (Fédération des maisons et pôles de santé en Ile-de-France)

Juin 2024

- 3èmes Rencontres sur la santé mentale (présidence Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde ; Jean-Carles Grelier, député de la Sarthe ; Éric Poulliat, député de la Gironde)
- Journée de l'Exercice Coordonné (magazine *Concours Pluripro*)

Juillet 2024

- Journée d'Études de la FHP-Psy
- Congrès international ENMESH 2024 (*European Network for Mental Health Services Evaluation*)

Octobre 2024

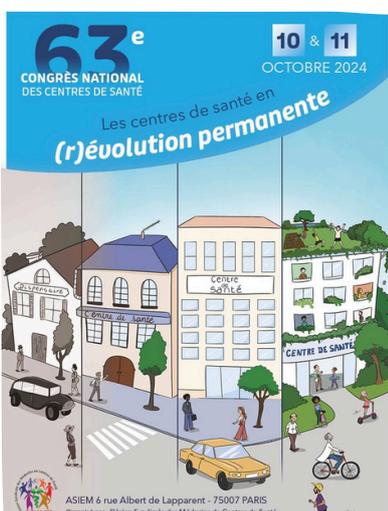
- Congrès *City Healthcare* (Nantes)
- 63e Rencontres des centres de santé

Novembre 2024

- Journée de l'action sociale de l'OCIRP
- Présentation de SÉSAME au Conseil local de santé de Saint-Germain-en-Laye
- Participation à la Journée nationale des Porteurs Article 51

Décembre 2024

- Table-ronde dédiée à SÉSAME lors de la journée des CPTS yvelinoises
- Matinée des centres de santé de la Fédération nationale de la Mutualité Française



## MÉDIAS

- Février 2024, **Concours Pluripro**, "Article 51 SÉSAME, Soins d'équipe en santé mentale"
- Juin 2024, **Tribune Fonda**, "Sésame, des soins collaboratifs pour les troubles anxieux et dépressifs"
- Juillet 2024, **Espace Infirmier**, "Sésame, un dispositif pour un accès aux soins en santé mentale"
- Juillet 2024, **Actu Soins**, "Santé mentale : un accès aux soins facilité avec SÉSAME"
- Octobre 2024, **Concours Pluripro**, Sésame : point d'étape au sein du dossier « Santé mentale, un axe prioritaire pour les CPTS »

The screenshot shows the Concours Pluripro website interface. At the top, there are navigation links for 'NEWSLETTER', 'LIBRAIRIE', and 'SE CONNECTER'. The main navigation bar includes categories like 'EN RÉGION', 'EXERCICE PLURIPROFSSIONNEL', 'PARCOURS DE SOIN', 'DOSSIERS', 'SANTÉ AU TRAVAIL', 'DROIT ET GESTION', 'EXPRESSION', 'ANNONCES', and 'MA REVUE'. The article title is 'Santé mentale : l'article 51 Sésame coordonne le parcours entre le médecin généraliste, l'infirmière et le psychiatre'. The main image shows two people shaking hands. The article text begins with 'Depuis novembre 2023, Sésame, une expérimentation régionale portée par l'association Quartet Santé en partenariat avec l'institut Montaigne et le centre hospitalier de Versailles, propose une prise en charge pluriprofessionnelle en santé mentale pour les troubles'.

The screenshot shows the Concours Pluripro website interface. At the top, there are navigation links for 'NEWSLETTER', 'LIBRAIRIE', and 'SE CONNECTER'. The main navigation bar includes categories like 'EN RÉGION', 'EXERCICE PLURIPROFSSIONNEL', 'PARCOURS DE SOIN', 'DOSSIERS', 'SANTÉ AU TRAVAIL', 'DROIT ET GESTION', 'EXPRESSION', 'ANNONCES', and 'MA REVUE'. The article title is 'Santé mentale, un axe prioritaire pour les CPTS'. The main image is a large purple banner with the word 'Dossier' in a large, light font. The article text begins with 'La santé mentale concerne au moins 30 % de l'activité en médecine générale. Elle mobilise l'ensemble des acteurs du soins, du médico-social, du social, en ambulatoire comme en établissements. Et elle est au coeur de l'activité des CPTS, pleinement engagées sur les territoires. Parcours de soins pertinents, nouveaux métiers, liens avec les établissements de santé psychiatrique... La clé est de favoriser les coopérations entre les acteurs. Le champ de l'innovation est immense et déterminant.'

## LES RENCONTRES SÉSAME

Le 7 novembre 2024, à l'occasion de la première année de l'expérimentation SÉSAME sous Article 51, Quartet Santé a organisé les premières Rencontres SÉSAME qui ont réuni près de 100 participants (professionnels de santé, institutionnels, mécènes, chercheurs). Cet événement a notamment permis de partager les résultats préliminaires de la recherche MOSAIQUE sur les données d'efficacité.

### Le programme

- Mot d'accueil de Philippe d'Ornano, Fondation Sisley-d'Ornano
- Introduction des porteurs du projet SÉSAME
  - Marie-Pierre de Bailliencourt, Directrice générale de l'Institut Montaigne
  - Pascal Bellon, Directeur du Centre hospitalier de Versailles
  - Angèle Malâtre-Lansac, Présidente de Quartet Santé
- Table-ronde « Regards croisés des acteurs de terrain et de la recherche »  
Modération par Johanna Couvreur, Directrice de Quartet Santé
  - Pr Nadia Younes, UVSQ, CHV, CESP – Inserm
  - Irène Bogicevic, Université Paris 8
  - Julie Martin, Infirmière SÉSAME à Chevreuse, Versailles et Guyancourt
  - Pr Christine Passerieux, Psychiatre, UVSQ, CHV
  - Dr Marie Pénicaut, Médecin généraliste, CMS d'Argenteuil
- Clôture des Rencontres SÉSAME
  - Cécile Lambert, Rapporteuse générale de l'Article 51
  - Sophie Martinon, Directrice générale adjointe de l'ARS Île-de-France



# RAPPORT FINANCIER 2024

---



# Comptes annuels 2024

## ÉLÉMENTS NOTABLES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

L'exercice 2024 se caractérise par un essor conséquent des activités de Quartet Santé du fait du déploiement du projet SÉSAME grâce au financement dérogatoire obtenu au titre de l'Article 51. Sur l'année 2024, on peut notamment noter :

- l'ouverture de 5 nouveaux sites de médecine générale sur trois départements : un centre de santé à Paris (75) ; un centre municipal de santé à Suresnes (92), une maison de santé pluriprofessionnelle à Suresnes (92), deux centres de santé municipaux à Aubervilliers (93) ;
- le recrutement de trois nouveaux infirmiers salariés de Quartet Santé ;
- le recrutement d'une directrice et d'une directrice adjointe salariées de Quartet Santé.

Aucun événement post-clôture des comptes 2024 n'est à souligner.

## IMMOBILISATIONS D'ACTIFS

La phase pilote de SÉSAME qui s'est déroulée entre 2020 et 2023, a permis de développer le logiciel eQuartet avec la société Epiconcept. Ce logiciel est l'outil permettant de structurer le parcours de soins et de facturer l'Assurance maladie.

Initialement porté par l'Institut Montaigne, le logiciel eQuartet a été cédé à titre gratuit le 28 mars 2024 à l'association Quartet Santé dans le cadre de la continuité du projet SÉSAME.

Les coûts engendrés en 2024 sur le logiciel ont concerné des développements complémentaires réalisés pour améliorer le fonctionnement du logiciel, notamment :

- l'optimisation du circuit de facturation à destination de l'Assurance maladie,
- l'ajout de fonctionnalités facilitant l'usage par les professionnels de santé,
- l'intégration d'exports réglementaires.

Ces développements, significatifs, ont été comptabilisés en immobilisations en raison de leur nature (investissements durables améliorant substantiellement les fonctionnalités de l'outil et la facturation à l'Assurance maladie). Le total de ces immobilisations s'élève à 41 730 €. Certains de ces développements étant toujours en cours de réalisation en 2024, ils seront amortis sur l'exercice 2025 lors de leur mise en service. Les autres immobilisations corporelles s'élèvent à 2 926 €. Enfin, on note 447 € d'autres immobilisations financières.

## RESSOURCES

Pour l'exercice 2024, le montant des ressources s'élève à 1 169 580 € soit une hausse de 91 % par rapport à 2023. Cette hausse est liée notamment aux concours et subventions publics qui s'élève à 738 391 € en 2024 (contre 362 544 € en 2023).

Les concours et subventions publics comprennent :

- les crédits d'ingénierie et d'amorçage de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France au titre de l'Article 51 pour un montant de 225 031 €
- le financement de l'Assurance maladie au titre des séquences de soin (Article 51) pour un montant de 513 360 €

Les ressources liées au mécénat, d'un montant de 50 000 €, concernent les seuls dons d'entreprises ouvrant droit à l'émission d'un reçu fiscal.

Les contributions financières d'autres organismes réunissent les soutiens obtenus de fondations philanthropiques ou d'associations. Elles concernent la Fondation du Roi Baudouin, la Fondation de France, la Fondation Sisley d'Ornano, la Fondation Roger de Spoelberch et la Fondation AnBer pour le soutien apporté à la stratégie de passage à l'échelle. Leur montant total est de 316 002 € (soit une hausse de 78 % par rapport à l'exercice 2023).

Enfin, la reprise en fonds dédiés et les autres produits s'élève à 65 187 €.

## **CHARGES**

Au 31 décembre 2024, le total des charges atteint 1 032 780 € (contre 569 566 € en 2023), soit une augmentation de 81 %.

L'ensemble des frais afférents aux salaires, aux charges et impôts représentent 578 106 € de nos dépenses.

Les autres achats et charges externes, d'un montant de 246 753 € en 2024 (contre 166 079 € en 2023), rassemblent les honoraires, le matériel de bureau, la téléphonie, la maintenance du logiciel informatique, les frais de déplacement ainsi que les refacturations liées à la mise à disposition de deux salariées jusqu'en septembre 2024.

Les aides financières directes concernent les versements effectués aux maisons de santé au titre de l'accueil des personnels infirmiers (mise à disposition d'un bureau et des commodités). Elles s'élèvent à 50 820 € (contre 24 290 € en 2023).

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 154 595 € (contre 157 514 € en 2023).

On peut également noter la dotation aux amortissements ainsi que les autres charges s'élevant à 2 506 €.

## **RÉSULTAT NET**

Au 31 décembre 2024, l'excédent s'élève à 136 800 €.

## **FONDS PROPRES**

Compte tenu des résultats de l'exercice 2024, les fonds propres de Quartet Santé s'élèvent à 193 018 €.

## Compte de résultat 2024

COMPTE DE RÉSULTAT	SOLDE		VARIATION	
	01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2023 au 31/12/2023	Montant	%
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de prestations et services		250 €	-250 €	-100 %
Concours publics et subventions d'exploitation	738 391 €	362 544 €	375 847 €	104 %
Mécénats	50 000 €	50 000 €		
Contributions financières	316 002 €	177 717 €	138 286 €	78 %
Utilisation des fonds dédiés	65 177 €	20 792 €	44 385 €	213 %
Autres produits	10 €	1 €	9 €	900 %
<b>TOTAL I</b>	<b>1 169 580 €</b>	<b>611 303 €</b>	<b>558 277 €</b>	<b>91 %</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Autres achats et charges externes	246 753 €	166 079 €	80 674 €	49 %
Aides financières	50 820 €	24 290 €	26 530 €	109 %
Impôts, taxes, versements assimilés	19 700 €	1 900 €	17 800 €	937 %
Salaires et traitements	404 196 €	161 378 €	242 817 €	150 %
Charges sociales	154 211 €	58 216 €	95 996 €	165 %
Dotations aux amortissements	1 680 €	86 €	1 594 €	+ 1000 %
Reports en fonds dédiés	154 595 €	157 514 €	- 2 920 €	-1,85 %
Autres charges	827 €	103 €	723 €	703 %
<b>TOTAL II</b>	<b>1 032 780 €</b>	<b>569 566 €</b>	<b>463 214 €</b>	<b>81 %</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>136 800 €</b>	<b>41 737 €</b>	<b>95 062 €</b>	<b>228 %</b>

## Bilan Actif 2024

BILAN ACTIF	SOLDE		VARIATION	
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Montant	%
<b>Actif immobilisé</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits similaires	19 041 €		19 041 €	-
Immobilisations incorporelles en cours	22 688 €		22 688 €	-
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	2 926 €	2 094 €	832 €	40 %
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	447 €		447 €	-
<b>TOTAL I</b>	<b>45 103 €</b>	<b>2 094 €</b>	<b>43 008 €</b>	<b>2 054 %</b>
Comptes de liaison II				
<b>Actif circulant</b>				
<i>Créances</i>				
Autres	507 170 €	950 567 €	-443 397 €	-47 %
<b>Disponibilités</b>	<b>569 573 €</b>	<b>357 153 €</b>	<b>212 420 €</b>	<b>59 %</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>16 451 €</b>	<b>10 097 €</b>	<b>6 353 €</b>	<b>63 %</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 093 193 €</b>	<b>1 317 818 €</b>	<b>-224 624 €</b>	<b>-17 %</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 138 296 €</b>	<b>1 319 912 €</b>	<b>-181 616 €</b>	<b>-14 %</b>

## Bilan Passif 2024

BILAN PASSIF	SOLDE		VARIATION	
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Montant	%
<b>Fonds propres</b>				
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>				
<i>Fonds propres avec droits de reprise</i>				
<i>Réserves</i>				
Report à nouveau	56 218 €	14 480 €	41 737 €	288 %
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>136 800 €</b>	<b>41 737 €</b>	<b>95 062 €</b>	<b>228 %</b>
<b>Situation nette</b>	<b>193 018 €</b>	<b>56 218 €</b>	<b>136 800 €</b>	<b>243 %</b>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>193 018 €</b>	<b>56 218 €</b>	<b>136 800 €</b>	<b>243 %</b>
Comptes de liaison II				
<b>Fonds reportés et dédiés</b>				
Fonds dédiés	276 265 €	186 847 €	89 418 €	48 %
<b>TOTAL III</b>	<b>276 265 €</b>	<b>186 847 €</b>	<b>89 418 €</b>	<b>48 %</b>
<b>Provisions</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 742 €	119 372 €	-45 630 €	-38 %
Dettes fiscales et sociales	82 585 €	30 821 €	51 764 €	168 %
Autres dettes	266 €		266 €	-
Produits constatés d'avance	512 420 €	926 654 €	-414 234 €	-45 %
<b>TOTAL V</b>	<b>669 013 €</b>	<b>1 076 847 €</b>	<b>-407 833 €</b>	<b>-38 %</b>
Écarts de conversion passif VI				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 138 296 €</b>	<b>1 319 912 €</b>	<b>-181 616 €</b>	<b>-14 %</b>

# GOUVERNANCE

---



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

- Mireille Faugère, administratrice
- Michel Laforcade, administrateur
- Emmanuelle Le Roy, Vice-présidente
- Angèle Malâtre-Lansac, Présidente
- Jérôme Nouzarède, administrateur
- Philippe d'Ornano, administrateur
- Gilles Trochet, Trésorier

L'association ne compte pas d'autres membres que ceux qui composent son conseil d'administration.

## **CONSEIL SCIENTIFIQUE**

---

Un conseil scientifique a été constitué. Il est consulté et apporte son expertise sur trois domaines : l'implémentation des soins collaboratifs, l'évaluation du modèle et les conditions de sa dissémination. Sa composition est la suivante :

- Dr Maurice Bensoussan, psychiatre, URPS d'Occitanie
- Pr Julie Dupouy, médecin généraliste, Université Paul Sabatier Toulouse III
- Pr Isabelle Durand-Zaleski, santé publique, AP-HP
- Pr Marion Leboyer, psychiatre, Université Paris-Est-Créteil, Inserm, HU Henri Mondor, Fondation FondaMental
- Pr Pierre-Michel Llorca, psychiatre, Université de Clermont-Auvergne, CHU de Clermont-Ferrand, Fondation FondaMental
- Pr Etienne Minvielle, médecin de santé publique, École Polytechnique, CNRS, Gustave Roussy
- Pr Lucia Romo, psychologue clinicienne, Université Paris-Nanterre

## **COMITÉ DE PILOTAGE**

---

Le comité de pilotage contribue à la réflexion et à l'élaboration du modèle français d'implémentation des soins collaboratifs. De même, il veille au suivi et à la bonne mise en œuvre du projet SÉSAME en s'appuyant sur les indicateurs d'activité, la conformité entre les pratiques et les protocoles définis, en ajustant, si besoin, ces derniers. Il participe également à une réflexion prospective sur les activités des soins collaboratifs. Il est constitué d'un représentant de chaque institution ou centre investigateur partenaire.

## NOS SOUTIENS

---



Quartet Santé remercie chaleureusement les institutions et les organisations qui la soutiennent pour leur confiance. Par l'appui décisif financier ou humain qu'ils apportent, les acteurs publics, les acteurs philanthropiques et les acteurs du territoire innovent à nos côtés pour apporter à tous des soins de qualité en santé mentale.

### LES PARTENAIRES HISTORIQUES

L'Institut Montaigne a porté le projet SÉSAME dans sa phase pilote aux côtés du Centre hospitalier de Versailles. Ils sont désormais partenaires de l'Article 51.



### LES FINANCEURS PUBLICS

Dans le cadre de l'Article 51, l'Assurance maladie et l'ARS Ile-de-France assurent le financement du déploiement de SÉSAME en Ile-de-France.



### LES FINANCEURS PRIVÉS

L'action de Quartet Santé est rendue possible grâce au soutien de mécènes qui contribuent à assurer la pérennité de ses actions.



### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Quartet Santé s'appuie sur des acteurs institutionnels présents sur les territoires d'implantation qui mobilisent des acteurs de terrain ou mettent à disposition des personnels ou des locaux.

Le déploiement de SÉSAME sur Versailles a notamment été rendu possible grâce au soutien de l'APTA 78.

Les municipalités, les établissements de santé comme les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont parties prenantes des actions déployées.





**Quartet  
Santé**

59 rue la Boétie 75008 Paris  
[www.quartetsante.org](http://www.quartetsante.org)